

Compte Rendu du Conseil Communautaire du 30 janvier 2006

L'an deux mille six, le lundi trente janvier, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge se sont réunis, en Salle des Fêtes de Beuvillers sur convocation de Monsieur Bernard AUBRIL, Président, en date du vingt trois janvier 2006, envoyée le vingt trois janvier 2006 et affichée au siège de la Communauté de Communes à compter du même jour.

Membres en exercice : 61

Présents : M. AUBRIL, M. MAUDUIT, M. ÉLIE, M. BLIN, M. DE RUSSÉ, M. POIRIER, M. PIQUOT, M. SURIRAY, M. PIEL, MME LEROUX, M. BEAUDOUIN, M. GRISON, M. DZIERWA, M. MIGNOT, MME CUDORGE, M. PARÉ, M. GREFFET, M. CORDIER, MME HAMELIN, M. DURAND, M. BAEYAERT, MME ANGÉE (délégué suppléant de M. GONZALEZ), M. DESHAYES, M. BATAILLE, M. GRIEU, M. LELANDAIS, M. LESIEUR, MME GIRARDIN, M. CAUCHOIS, MME MALHERBE, M. GUÉRAULT, M. VACHER, M. TURPIN, M. HOMMET, M. GALLET, M. YCRE, M. DE LA CROUÉE, M. GODEREAUX, M. MERCIER, M. PELLERIN (arrivé à 20h50), M. FRAPPIER (délégué suppléant de M. BOISGONTIER), M. GONDOUIN, M. DECOURTY, M. DESCRETTES, M. CAFFIAUX, M. LANGLET, M. D'HALLUIN, M. GRAVEZ, M. LEHÉRICY, MME DE FACCIO, M. AUZOUX, M. BAUDOUIN, M. SOULBIEU, M. HIEAUX.

Excusés : M. OURSEL, M. HERFORT, M. GOSSELIN, MME SEGUIN, M. DOYÉRE, M. GARNIER, M. BROISIN-DOUTAZ.

Assistaient également : Mme PRÉVEL, M. DORÉ, M. VARÉE.

Secrétaire de séance : M. VACHER

M. AUBRIL accueille les délégués communautaires, procède à l'appel et prononce quelques mots d'introduction.

M. VACHER est désigné secrétaire de séance.

1. Validation du Compte Rendu du 21 novembre 2005

Le Compte Rendu est validé.

2. Installation de délégué

Rapporteur : Bernard AUBRIL

M. AUBRIL déclare Mme Evelyne GIRARDIN (en tant que déléguée titulaire) et Mme Claudine BAUDET (en tant que déléguée suppléante) installées dans leurs fonctions et leur souhaite la bienvenue au sein du Conseil Communautaire.

3. Débat d'Orientation Budgétaire

Rapporteur : Bernard AUBRIL

Suite à un problème technique, M. AUBRIL propose de passer ce point et d'y revenir dès que la vidéo-projection pourra débiter.

4. Elaboration du budget – Modalités de présentation du Compte Administratif et du Budget Primitif

Rapporteur : Jean-Paul SOULBIEU

M. SOULBIEU présente la proposition et précise que ceux qui souhaitent obtenir un tirage papier pourront le réclamer aux services administratifs.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Révision des tarifs des services publics de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge

Rapporteur : Jean-Paul SOULBIEU

M. PELLERIN rejoint la séance du Conseil Communautaire à 20h50.

M. SOULBIEU présente le dossier et les modifications apportées à la dernière délibération. Il donne quelques explications sur le transfert de compétence des manifestations musicales, la Commission d'Evaluation des Charges Transférées devra se réunir prochainement.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

6. Tableaux des emplois permanents – Exercice 2005

Rapporteur : M. DECOURTY

M. DECOURTY présente la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

7. Débat d'Orientation Budgétaire

Rapporteur : Jean-Paul SOULBIEU

M. SOULBIEU présente le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2006. Il évoque la réforme de la Taxe Professionnelle qui avec son plafonnement pourrait avoir des conséquences directes sur la recette principale de la Communauté de Communes. Il précise ensuite les inscriptions en recettes et en dépenses sur le Budget Principal. La question du trop perçu en Taxe Professionnelle est abordée. M. SOULBIEU explique qu'il va demander aux Services du Trésor Public un amortissement du remboursement.

M. SOULBIEU aborde ensuite la Capacité d'Autofinancement de la Communauté de Communes et rappelle le souhait des délégués communautaires de ne pas mettre en place une fiscalité additionnelle.

M. GODEREAUX demande quelles seront les conséquences sur la Taxe Professionnelle de la fermeture des Entreprises TECHNIFIL et GRAINDORGE ?

M. SOULBIEU répond qu'il va demander aux Services Financiers de se pencher sur la question.

M. HIEAUX intervient pour rappeler que les recettes sont désormais mutualisées pour les 24 communes membres.

M. GODEREAUX répond qu'il souhaite avoir cette information dans le cadre du budget de la Communauté de Communes.

M. AUBRIL donne lecture de la délibération qui prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

8. Assurance de Risques Statutaires / Avenant n°1

Rapporteur : Dominique de FACCIO

Mme de FACCIO présente le dossier et explique que l'assurance concernant les élus est comprise dans l'Assurance Sécurité Civile.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

9. Zone d'Activité Le Grand Clos – Cession d'un terrain de 8 760 m² au profit de M. LECAMUS

Rapporteur : Marcel BLIN

M. BLIN présente le dossier qui est adopté à l'unanimité.

10. Zone d'Activité Le Grand Clos – Cession d'un terrain de 6 000 m² au profit de la Société SEEL

Rapporteur : Philippe HIEAUX

M. HIEAUX présente le dossier qui est adopté à l'unanimité.

11. Zone d'Activité Le Grand Clos – Cession d'un terrain de 7 143 m² au profit de la Société SEEL

Rapporteur : Philippe HIEAUX

M. HIEAUX présente le dossier qui est adopté à l'unanimité.

12. Zone d'Activité du Rondel – Cession d'un terrain de 10 064 m² au profit de la Société FINITECH

Rapporteur : Gérard ELIE

M. ELIE présente le dossier qui est adopté à l'unanimité.

13. Zone d'Activité de la Vallée – Cession d'un terrain de 5 000 m² au profit de la SARL CCTA

Rapporteur : Marcel BLIN

M. BLIN présente le dossier qui est adopté à l'unanimité.

14. Zone d'Activité du Rondel – Construction Bâtiment industriel – Avenants au Marché de travaux lot 2, 3 et 8 – Bilan prévisionnel de l'opération

Rapporteur : Marcel BLIN

M. BLIN présente le dossier.

Mme de FACCIO intervient et précise qu'un débat assez sévère a déjà eu lieu en Bureau Communautaire sur ce dossier. Elle ne souhaite pas créer un précédent et rappelle qu'un atelier relais doit être un bâtiment blanc et qu'aujourd'hui la construction ressemble à du sur mesure.

M. MIGNOT confirme les propos de Mme de FACCIO et explique l'avis partagé des élus sur ce dossier.

M. LESIEUR souhaite que le dossier soit présenté clairement et que l'entreprise qui souhaite obtenir ce bâtiment soit citée.

M. BLIN explique qu'il n'était pas présent au dernier Bureau Communautaire et rappelle que pour faire du Développement Economique une priorité, il faut faire le maximum pour répondre aux besoins des entreprises et non pas le minimum comme l'entend Mme de FACCIO. Il précise que l'atelier peut aujourd'hui répondre aux demandes de plusieurs entreprises et insiste sur la situation des entreprises du territoire.

M. LEHERICY rejoint l'avis de Mme de FACCIO et explique que le coût du bâtiment est supérieur aux prévisions. Les entreprises utilisent souvent l'argument de la délocalisation pour faire du chantage aux collectivités qui financent alors du sur mesure.

M. BLIN donne des exemples d'entreprises qui sont parties pour s'installer dans des communes proches. Certaines entreprises partent, d'autres viennent. La concurrence existe entre les territoires. Pour les entreprises, il est difficile d'investir à la fois dans le bâtiment et dans le matériel pour être performante face à la concurrence. La collectivité qui finance la construction d'un bâtiment répercute le coût sur le loyer qui est proposé à l'entreprise.

M. AUBRIL conclu ce débat et propose de passer au vote.

La délibération soumise au vote est adoptée avec 30 voix Pour - Voix contre : 10 - Abstentions : 14.

15. Modification des Statuts

Rapporteur : Philippe HIEAUX

M. HIEAUX présente la modification proposée des statuts et rappelle que même si la priorité de la Communauté de Communes est le Développement Economique il faut aussi penser au tourisme et à la qualité de vie.

M. DZIERWA s'interroge sur les financements de l'entretien des rivières.

M. HIEAUX répond que cette question est difficile et qu'elle est comparable aux problèmes rencontrés sur l'entretien des haies. Il faudra travailler cette question au sein du Syndicat qui sera mis en place.

M. DZIERWA évoque les problèmes de droits de pêche.

M. LEHERICY soutient ce projet et félicite M. FANTON pour le travail accompli. Il rappelle que La Touques est un véritable vecteur touristique qui marque l'identité du territoire.

La délibération soumise au vote est adoptée avec 52 voix - une abstention : M. DZIERWA.

M. GRAVEZ s'absente pendant la présentation et ne participe donc pas au vote.

16. Désignation des délégués - Organisme extérieur – Lycée GAMBIER

Rapporteur : Bernard AUBRIL

Le Conseil Communautaire désigne, après vote, les représentants suivants :

- Lycée M. GAMBIER : M. Christian AUZOUX avec 52 Voix – 2 bulletins blancs
- Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays d'Auge :
 - Christian DECOURTY : 53 voix,
 - Marcel BLIN : 48 voix,
 - M. GUÉRAULT : 1 voix,
 - 6 bulletins blancs.

La séance est levée à 22h30.